Dans une réunion publique, provoquée en mairie par des conseillers jusque par une conférence contradictoire, et comme celle Jeanne-Dars, le conférencier Bidry fut amplement du parti par des manifestants hostiles.

L'orateur fait le bilan du travail, le citoyen Blanchard, ancien président de la séance, qui une altercation avec lui et de coups furent échangés.

A un moment donné, les opposants ont envahi l'estrade et se sont livrés à des voies de fait. MM. Bidry, président des Jeunes, Jary, technicien, et Dupuis, commissaire de police, ont été blessés grièvement. La mobilisé a été démoli. De nombreuses rixes en sont élevées entre les contendants.

Les manifestants sont sortis en chantant l'*Internationale*.

L'émotion est vive en ville.

TUÉ PAR LES ABEILLES

Châlons-sur-Saône, 4 juin.

Le vieillard Français, demeurant chez Mme Dorfeuil, à Tourbon-Lancy, était monté hier sur un arbre pour capturer un essaim d'abeilles. Il fit un faux mouvement et tomba. Avant qu'il n'ait eu le temps de se relever, les abeilles se précipitèrent sur lui et le couvrirent de piqûres.

Il est mort avant que des secours ne lui soient prodigués.

Ville Détruite en Albanie

Vienne, 4 juin.

Un mouvement sismique, qui s'est fait ressentir à 8 heures du matin, a rasé presque toute la ville de Scutari ; la plus grande partie des maisons s'est écroulée et la population campe en plein air. Le nombre des morts est évalué à 500 et celui des blessés à plus de 250. La panique est très grande.

Le tremblement de terre qui s'est encore répété dans la journée a causé de grands dégâts sur toute la côte de la Dalmatie.

EPOUVANTABLE CRIME

Garçon de recettes et sa nièce égorgés

Offenbach (Alsace-Lorraine), 4 juin.

Le garçon de recettes Lickert, s'est présenté hier soir, chez les époux Lotz, vitriers, pour y encaisser une traite. Il était accompagné de sa nièce, une fillette de onze ans.

Les époux Lotz, aidés de leur frère, se rurent sur le garçon de recettes et l'égorgèrent ; ils firent ensuite subir le même sort à l'enfant. Les époux Lotz ont été arrêtés, mais leur frère a pris la fuite emportant le portefeuille et la sacoche de malheureux Lickert, contenant environ 30.000 marcks.

Si l'on rapproche ce crime de celui commis, dans des circonstances analogues, par Bochen, sur un facteur des postes de Colmar, pour lequel Bochm lut décapité le 30 mai dernier, on peut conclure à l'inutilité de la peine de mort, en tant qu'exemple.

INFORMATIONS

Mort de M. d'Audiffret-Pasquier

Paris, 4 juin.

Le duc d'Audiffret-Pasquier, sénateur inamovible, membre de l'Académie française, ancien président du Sénat et de l'Assemblée nationale, est décédé dans la nuit du samedi à dimanche, à une heure et demie.

Il était né à Paris le 23 octobre 1823. Il était [illegible] M. Casimir-Périer qui lui succéda à la présidence du Sénat. Il hérita le titre de duc. Il était aussi [illegible] de M. Casimir-Périer qui lui succéda à la présidence de la République.

Un engin de fumisterie

Paris, 4 juin.

Ce matin à 3 heures 1/2, une bombe a été découverte devant l'Ambassade d'Allemagne, 78 rue de Lille.

Le laboratoire, prévenu aussitôt, a fait enlever l'engin et il a été constaté qu'il était l'œuvre d'un mauvais plaisant.

Il était composé d'une boîte cylindrique à laquelle était adaptée une mèche et ne contenant que de la terre.

Ancien maire révolvérisé

Le Mans, 4 juin.

Hier soir, à dix heures, M. Gouin, ingénieur agronome, ancien maire de Guécélard, sortant de chez son père qui habite au Mans un quartier généralement désert à cette heure, a été assailli mais sans être atteint à coups de revolver par M. Cassarini, âgé de dix ans professeur à l'école départementale d'agriculture au Mans, avec lequel il a été jadis très lié.

M. Cassarini a déclaré qu'il ne parlerait qu'en présence d'un avocat.

Exemple de solidarité

Limoges, 4 juin.

Un incident s'est produit samedi matin devant la grille du 63e régiment d'infanterie.

Cent cinquante réservistes venant d'être libérés ont offert à la capitaine de leur compagnie, qui le leur avait puni un de leurs camarades nommé Noël. Ce dernier revenant de la manœuvre s'était présenté au poste pour sortir et aller à son domicile pour prendre son repas.

Le sergent de militaire n'étant pas correcte, on lui fit faire demi-tour. Le réservista revint dans sa chambrée, puis se dirigea vers les cuisines pour demander une gamelle. On lui répondit qu'il n'en restait plus.

Sans tenister davantage, Noël alla trouver son capitaine lui fit part de sa déconvenue et l'informa qu'il se rendait à la cantine où il ne pouvait ni déjeuner sur liste de l'officier. Ce qu'il lui, ne se livrent d'ailleurs qu'à la minime dépense de quarante centimes.

A la suite de ces faits, la réservistes se voyait consigné. C'est contre cette punition que les cinquante de Noël ont protesté. Après une démarche fait auprès de lui, le général commandant le 13e corps a ordonné de rentrer à ses occupations civiles le militaire dont la période d'exercice avait pris fin le matin même.

L'Automobile de la mort

Châlons, 4 juin.

On nous communique de Châlons que jeudi soir, deux automobiles revenant du camp de Châlons, montées, l'une par M. et Mme de Cassenove, leur fille, leur fils et un mécanicien, l'autre par MM. Vix et Mottet, se rencontrèrent à la jonction de deux routes à Athis (Marne).

Tous les voyageurs furent projetés à une grande distance. Mme de Cassenove a une fracture du crâne et la clavicule brisée. Son état est désespéré. Sa fille a de graves lésions internes. Tous les autres ont reçu des contusions sérieuses.

Un Colon assassiné

Batna, 4 juin.

Hier après-midi, M. Isidore Ribes, âgé de cinquante-quatre ans, propriétaire à Fesdis, trouva un inconnu en mauvaise dans son champ. Il voulut admonester quelques bêtes pour faire constater le délit par le garde-champêtre, mais les propriétaires du troupeau, informés, accoururent et assaillirent M. Ribes à coups de pierres, puis lui coupèrent le cou.

Les autorités, averties, se transportèrent sur les lieux et arrêtèrent deux des assassins.

La victime laisse une veuve et dix enfants dont une fille mariée.

Contre les clericaux bretons

Nantes, 4 juin.

M. Paul Grivaud, maire radical de Chantenay-sur-Loire, vient de prendre un arrêté par lequel la commune, en conformité de la loi du 24 décembre 1904 sur les pompes funèbres, assurera le service des funérailles à titre de service public.

Cet arrêté n'aurait sans doute aucune protestation et M. Grivaud n'y avait point l'interdiction pour le clergé d'accompagner le corps autrement que dans des voitures s'il est en habits sacerdotaux ou en habits de ville ou suivant le cercueil.

L'apposition d'emblèmes religieux est seulement autorisée sur les corbillards.

L'arrêté sera exécutoire à partir de 15 juin.

Sergent tué par un soldat

Tunis, 4 juin.

Un sergent du 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, en garnison à Fondouk-Djerid, a été frappé de trois coups de couteau dans la région du cœur par un soldat sous ses ordres. La mort a été instantanée.

Le « zéphyr » assassin a été arrêté.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Concours de confitures, gelées, etc., dans le Nord. — Le syndicat des Fabricants de sucre de France organise ce moment dans le Nord, un concours de confitures, compotes, gelées, conserves de fruits, etc. Ce concours se tiendra à Douai le 21 octobre 1905. En voici le règlement :

I. — Il est organisé un Concours :

1° De confitures par sucre, compotes, gelées, marmelades, conserves de fruits, ménagères et industrielles.

2° D'appareils de préparation et de conservation des produits (bassines, pots, etc.)

Auquel pourront prendre part tous les habitants du département du Nord.

Ce concours se tiendra à Douai (Nord), le 21 octobre 1905.

II. — Il a pour but, en provoquant la préparation de bonnes confitures, compotes marmelades, etc., de faire connaître les meilleures recettes de préparation et, en divulguant ces dernières, d'apprendre à mieux utiliser les fruits et le sucre dans l'intérêt de tous les ménagers, en général, étant que dans celui des producteurs de fruits, des cultivateurs et des fabricants de sucre.

Il a pour but, enfin de répandre davantage l'alimentation sucrée, dont on reconnaît de plus en plus les bons effets, surtout quand il s'agit d'effectuer un travail physique, exigeant de l'effort, au quand il s'agit d'effectuer un travail de sport (marches, courses, bicyclette, chasse, etc...).

III. — Les exposants n'auront à payer ni droits d'entrée, ni frais d'installation pour produire part au concours : ils devront simplement faire parvenir leurs échantillons à M. le Directeur de l'Ecole Nationale des Industries agricoles, 13, rue de l'Université, à Douai, avant le dimanche 15 octobre 1905.

IV. — Les échantillons pourront être d'environ un demi-kilog. Ils seront placés dans des vases en verre, en métal, en grès, etc., bien fermés, sur lesquelles on collera une étiquette portant une devise choisie par l'exposant. Le nom de l'exposant ne devra pas figurer sur le vase qui contient l'échantillon.

Chaque exposant devra joindre pour chaque échantillon exposé, une enveloppe cachetée portant au suscription la devise qui est écrite sur l'étiquette du vase et contenant une notice sur laquelle devront être écrits :

a) La même devise ;

b) Le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'exposant ;

c) La nature de la confiture, compote, etc.

d) Le lieu d'origine des fruits employés à la préparation ;

e) La recette qui a été suivie pour la préparation, s'est à être le détail des opérations qui ont conduit à l'obtention du produit exposé.

Quant aux appareils de préparation et de conservation, ils pourront être apposés sous le nom de leur constructeur.

V. — Tous les produits exposés devront être des produits par sucre. Il ne devront contenir aucun produit chimique destiné à en améliorer la cuvage ou à en assurer la conservation. Au cas où le jury aurait des doutes, à ce sujet, l'analyse chimique du produit sera faite par le professeur de sucrerie de l'Ecole nationale des industries agricoles.

VI. — Le jury sera composé en partie de dames. Il comprendra :

M. le Maire de la ville de Douai, président ;

M. le directeur de l'Ecole nationale des industries agricoles, vice-président ;

Des notabilités dans l'art culinaire et dans l'art de la confiserie ;

Le professeur de sucrerie de l'Ecole des industries agricoles, qui remplira les fonctions de secrétaire-rapporteur ; il sera comme secrétaire-adjoint le préparateur du cours de sucrerie.

Les membres du jury qui auraient exposé seraient déclarés hors concours.

VII. — Le jury appréciera la qualité des confitures, leur aspect, la mode de fermeture des vases, etc. ; il appréciera aussi la valeur des appareils de préparation, ou séparé à leur tour. Il pourra diriger ses travaux comme il l'entendra, en divisant en sections, partagées les ménagères en confiture ménagères et en confiture industrielles, faire une section spéciale pour les appareils de préparation et de conservation, etc.

Les échantillons de produits seront présentés au jury avant leur devise seulement. Ce n'est que quand le classement sera terminé qu'on ouvrira les enveloppes et qu'on mettra en regard de chaque produit primé le nom de l'exposant.

VIII. — Les récompenses à répartir entre les exposants consisteront en médailles, diplômes, primes en espèces et primes en sucre, le Syndicat des Fabricants de sucre de France ayant mis à la disposition du jury mille kilogrammes de sucre pour récompenser les lauréats du concours.

Les exposants de confitures industrielles et d'appareils n'auront droit qu'à des récompenses honorifiques, médailles ou diplômes.

IX. — Une note ultérieure fixera le nombre et la nature des récompenses à attribuer aux lauréats.

X. — Le procès-verbal des opérations du jury sera rédigé par le secrétaire rapporteur qui publiera en même temps les recettes des confitures primées.

Un résumé de ce rapport sera adressé à tous les journaux des départements et aux journaux spéciaux de la région.

XI. — Une fois les opérations du jury terminées, les vases de confitures seront donnés aux hôpitaux de la ville de Douai.

LA REGION

Ecrasé par son camion

A SECLIN

Samedi, à 10 heures du soir, M. Petit, messager, revenait de Lille, lorsque arrivé au lieu dit : Rouge Bouton, il tomba au bas de son camion sous les roues, relevé quelque temps après par M. Bâillot, messager de Bauvin, il fut transporté en son domicile, rue d'Arras, à Seclin, où malgré tous les soins il expire à une heure du matin.

La Fête des Mariniers à Douai

Les mariniers ont définitivement — et pour le plus grand bien du commerce local — établi leur quartier général à Douai et, le dimanche 2 juillet prochain, ils y fêteront magnifiquement l'anniversaire de la fondation de *Groupement général de la Batellerie*.

Voici le programme des fêtes qu'ils organisent à cette occasion.

A 1 h. 1/2, place Carnot, formation d'un cortège de mariniers qui défilera dans les principales rues de la ville.

A 2 heures, à l'Hippodrome, remise de la Bannière du Syndicat et concert par l'*Harmonie Municipale* de Douai.

A l'issue de cette cérémonie, le cortège se reformera et se rendra sur l'Esplanade où aura lieu le lancement du ballon le « Pédoliéro », monté par M. Gaston-Pinin Sanchez.

A 6 heures, banquet par souscription au *Chalet-Jardin Gargantua*.

A 6 h. 1/2, embrasement général de la place d'Arroux et retraite aux flambeaux.

A 9 h. 1/2, sur la Dérivation de la Scarpe, grand feu d'artifice tiré par M. Desmarets, conseiller municipal, et Apothéose de la Batellerie.

A 10 h. 1/2, bals populaires place d'Armes et place Carnot.

CARNET DU LECTEUR

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Sur la proposition de M. Dubail, ministre de la République Française, à Pékin, notre concitoyen M. Richard, ancien élève de l'école nationale des Arts et Métiers (Châlons 1881), ingénieur à la Compagnie de Fives-Lille, a été récemment nommé Officier d'Académie pour les travaux de construction du pont international sur le Pei-Ho à Tientsin, dont la Compagnie de Fives-Lille lui avait confié la direction.

Académie de Winter. — De nombreux élèves de M. de Winter ont été reçus, cette année, aux deux Salons. A la *Société des Artistes Français*, nous relevons les noms suivants : Parmi les peintres, MM. Amar, Bertram, Breyne, Cussel, de Jongkeere, Delannoy, Duvocelle, Menel, Monbin, Planquette, Mlles de St-Pastou, Thomassin, Tonial. — Section des dessins et aquarelles : MM. Goet, Pinoit, Mlle Van Moé. — Section de sculpture : MM. Bailleul, Déchin (G.), Déchin (J.). — Gravure en médailles : MM. Alley, Meyeur, Wattelaud. — Art décoratif : M. Doffé, Mlle Van Parys.

En outre, le jury de la section de peinture vient d'accorder une 2e médaille à M. Félix Planquette.

A la *Société Nationale* : MM. Dulombo et Lechat.

Demain
SIX PAGES

Dernière Heure

Le Voyage du Roi d'Espagne

LA DERNIÈRE JOURNÉE A PARIS

Le dîner chez M. Delcassé

Paris, 4 juin.

Le dîner offert par M. Delcassé au roi d'Espagne a eu lieu ce soir au Palais des Affaires étrangères.

Le président de la République et Mme Loubet y assistaient. Tous deux sont arrivés à 7 h. 55, salués par les applaudissements de la foule.

Le table comprenait 150 couverts. Elle était dressée dans la grande salle à manger du Palais.

Le roi était assis au face du président de la République. Il avait à sa droite Mme Loubet et à sa gauche Mme Delcassé.

La marquise del Muni occupait la droite du Président de la République.

Tous les ministres assistaient au dîner, seul M. Bienvenue-Martin.

Etait également présent M. Fallières.

A l'issue du dîner la roi et le président se sont rendus dans la galerie attenant à la salle à manger.

Ils se sont entretenus avec plusieurs personnalités présentes.

Le dîner a été suivi d'un spectacle pour lequel une scène avait été édifiée dans le salon de la Paix. Trois cents personnes environ y assistaient.

A la Gare — Le départ

Le roi a quitté le Palais des Affaires étrangères à 11 h. 55. Un tapis avait été étendu jusqu'à la gare des Invalides. Alphonse XIII était accompagné de M. Loubet, de toute sa suite et de la maison militaire de le président.

Le roi a été reçu à la gare par le haut personnel de l'administration.

Au moment de départ le roi et M. Loubet se sont serré les mains à plusieurs reprises.

Alphonse XIII monta dans le train et resta debout à le portière du wagon.

M. Thomson et le lieutenant André sont montés dans le voiture royale.

A minuit précis le signal du départ est donné, le roi se penche et serre une dernière fois les mains du président.

Les dernières paroles d'Alphonse XIII furent : Monsieur le Président, je vous remercie.

L'ATTENTAT

Une nouvelle instruction

Paris, 4 juin.

On est toujours à la recherche de l'auteur de l'attentat, qui reste introuvable.

Le bruit courait aujourd'hui que l'enquête parallèlement confiée à M. André, juge d'instruction, sur les menées des anarchistes allait incessamment aboutir à des inculpations contre certains journaux quotidiens et hebdomadaires qui ce sont fait remarquer par la violence de leurs articles contre le roi Alphonse XIII.

Il se pourrait que des arrestations aient opérées à ce propos. Dans tous les cas, il est certain que des poursuites seront engagées par le Parquet.

A CHERBOURG

Un lunch — Mesures d'ordre

Cherbourg, 4 juin.

A l'arrivée du roi d'Espagne un lunch lui sera offert par l'arsenal. Les mesures d'ordre les plus rigoureuses ont été prises.

LA GRÈVE DE VILLEFRANCHE

Villefranche-sur-Saône, 4 juin.

La grève générale de toutes les corporations prend à Villefranche une ecuité tendue. Deux collisions viennent de se produir entre le troupe, les gendarmes et les grévistes, et quelques personnes ont été blessées. Trois d'entre elles ont dû être transportées à l'hôpital.

La Guerre Russo-Japonaise

La situation à Vladivostok

St-Pétersbourg, 4 juin.

La *Russe* publie un télégramme de Vladivostok en date de 2 courant, disant que le torpilleur *Broveyi*, arrivé quelques heures seulement après le *Grozoyi*, n'a pu donner aucun résultat sur l'issue du combat naval de Tsoushima, ayant quitté le lieu de combat avant le fin.

Le général Kozbek, commandant la place est l'amiral Grewe, commandant du port, ont visité les deux navires et remercié les équipages au nom de l'empereur. Des hourrahs frénétiques ont accueilli leur message.

Le général Kozbek a engagé, par le voie de la presse locale, toutes les personnes inoffensives à concourir à la défense de la forteresse, notamment les femmes et les enfants à quitter immédiatement Vladivostok, pour éviter un dangereux [illegible].

Le Mouvement Populaire Russe

Contre le tsarisme

Saint-Pétersbourg, 4 juin.

Les cuvriers et les étudiants ont manifesté cet après-midi contre le gouvernement.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

LILLE

L'Embellissement de Lille

Le Comité Lilloise de bâtiment a fait siennes une très intéressante proposition d'un de ses membres, M. Delepoulle, qui préconise l'union de toutes les bonnes volontés pour l'embellissement de notre chère cité. Dans le dernier numéro du journal *L'Architecture et la Construction*, M. Delepoulle trace avec enthousiasme le programme à poursuivre, nous détachons de son article les passages suivants auxquels notre journal donne sans tarder se pleine et entière approbation :

Société des architectes (remarquez que je ne dis pas des architectes, en particulier. Je m'adresse à votre groupe corporatif qui a le mérite d'essayer de faire quelque chose) avez-vous remarqué l'initiative des Commerçants et Habitants de la rue Nationale ? Ces négociants sudoisaux comme s'ils étaient déjà au 20e siècle, qui ont pris, mêmes ! ils ont pensé que la rue où passe, où stationne l'achetour, est son extension de leurs Magasins, que l'Administration est composée de personnes un tout semblables aux autres et que dépensesons intérieures de la chaussée, ammoncu, ils n'ont, le plus souvent, qu'ne désir : être aidés, conseillés, soutenus... Aussi, pénétrés de cette pensée, les Nationalistes (Oh ! cette politique, heureusement) ses bons commerçants et gens pratiques qu'ils sont, ont formé un Comité qui, réunissant de l'argent, l'a offert à la Ville pour obtenir quelque chose... Donnant, donnant ... Résultat extraordinaire... la question de l'éclairage électrique de la rue Nationale qui, par ces temps de décès municipale (vos lecteurs, artistes, permettant décès?) pouvait encore traîner — combien d'années ? cette réalisé d'ici peu. Espérons que le bout de l'oreille du commerçant qui perçoit dans le petit bénéfice n'empêchera ajoute dans l'affaire, ne viendra pas trop enlaidir la chose — idée et pylones ?

Et je vole la suite de ce début — ce de moins le Passeur telle, n'étant pas dans le secret des projets intimes. Ces mesdames ne veut-ils pas vous dire « Mais, au fait, ces chers pylones, pour leur installation, vont détériorer nos trottoirs... Si on pouvait penser à planter, au même temps (nos trottoirs sont assez larges) deux belles rangées d'arbres touffus — et nous — qui feraient opposition et diversion heureuse avec les géants branchus de nos boulevards. Et puis, vraiment, ses fait regarder nos trottoirs ! Ils datent de Louis XVI, au moins ! Voyez notre bordure ! Cela est affligeant et ridicule ! Ne pourrait-on penser à des trottoirs coquets en laissant un peu correctement avec nos élégantes vitrines d'acajou : grès ou marbres de couleur mosaïque, céramique, ciment, choses ou ses, sauf le chimérique ! Et nous laisions, sous les auspices et avec l'aide de la Société des architectes en annoncer pour projets de trottoirs décoratifs avec, puisque nous aimons le réclame, possibilité d'un lerre dessus ? Et la mentalopolite qui n'ne trouve pas le moyen tout en étant si désireuse d'améliorer les trottoirs ne pourra manquer de nous aider ?

Mais M. X... vous avez raison, l'idée est peut-être à creuser si, certes, si nous arrivions à faire, notre rue deviendrait plus gaie et plus coquette... N'est ce pas ? Et puisque nous y sommes allons plus loin...

Si nous sauvegardons tous les Lillois de bonne volonté qui ont l'amour de leur ville afin de constituer un groupe, « des Initiatives Lilloises ». Si nous cherchons à inciter au dehors et bien au dessus de toute tendance politique le génie d'action du plus beau, du plus sain et du plus grand — Lille ? — Nous avons tant de groupes divers qui, s'occupent chacun de leur spécialité, pourraient réunis mais non soudoudus, faire grand et bien. Pourquoi ne pas organiser une réunion de tous *les présidents et de tous les bureaux de Sociétés* : Industrielles, des Arts, du Commerce, du Chant, de Musique, d'Enseignement, etc. ; Syndicats d'entrepreneurs et d'ouvriers ; Consortium d'associations de la Dépêche, bien vivant, et Consortium, à créer, d'assimissement des courettes et ruelles infantes de Lille :

Je crois le — Sénat — le grand Conseil des Sociétés de Lille... ered. Et joignant à ces mandataires de groupes constitués les représentants de toutes les énergies lilloises, des Universités, de tous nos fourmaux locaux sans exception, on voyez vous pas quel centre puissant d'impulsion et de coordination nous posséderons ? Alors, dans cette ville, où toutes les initiatives généreuses sont comprises, où l'argent abonde, où les créations et les productions par toilières sont si variées, si intelligentes, dans laquelle tant de gens ont intérêt à conserver la coupelle et l'animation, où tous désirent un peu plus de beauté et de gaîté, et où, enfin et surtout, on possède *l'esprit local*, patriotisme intimé sur le tant de bonnes sentimentale : fierté de ce rare, respect des ancêtres, des parents, et culte de leur mémoire ; joies de rassouvenirs chaleureux de jeunesse... croyez-vous que ce groupement en renaîtrait pas à constituer un capital sérieux permettant bien des entreprises et amenant des résultats impossibles à prétendre sans cela.

La délégation des architectes propose un concours d'enseignes, de vitrines, d'œuvres en fer forgé, balcons ou grilles de façades ; et prime de récompense, à la plus totalitaire conservation ou mise en valeur de vieux souvenirs locaux... qui sais-je ?

Celle des commerçants un concours d'étalage avec primes, diplômes, etc. Les délégués de sociétés horticoles proposent que le concours d'étalages soit fleuri, ou bien concours de balcons fleuris en lieu des fleurs... Toutes les idées peuvent entre, se contenir, s'enchaîner l'une par l'autre, s'étendant entre gens d'initiative... Il bonne le théâtre, le cinéma, les conférences, l'honneur et le centre d'intérêts et d'unité nécessaires à toute œuvre d'intérêt général. La sortition d'assainissement interrient en demandant une prime importante à décorer à l'œuvre d'assainissement des quartiers insalubres ; plus soit par des sociétés, soit par des particuliers... Et primes pour bâtisses environnées, pour maisons de moyen loyer, votre prince aux plus jolies façades, vos meilleures expressions d'art local..., le champ est vaste.

Société des Agriculteurs

A l'ordre du jour de l'Assemblée mensuelle du mercredi 7 juin, figurent les communications suivantes :

M. Mesnarret. — Compte-rendu de l'entrevue avec M. le Directeur des Haras, au sujet de la création d'une catégorie spéciale pour notre *Stud-Book*, au concours de Paris.

M. Marchiar. — Rapport au nom de la Commission des Ménéchs, chargée de prendre à la réunion d'Amiens au sujet de l'extension de privilège des bouilleurs de cru et de usurage des vins.

M. Hanicotte. — Le rétablissement d'un droit sur les vins ; vœu de protestation.

Tramways électriques

La Compagnie des Tramways électriques de Lille et de ses banlieues, informe le public qu'à partir de mardi 6 courant, à l'occasion du service d'été, il sera fait le nouveau service train ouvrier, dont nous exposons l'horaire dans notre bulletin.

D'autre part, la ligne H sera coupée à la gare de Lille :

1° La partie de la gare à Hellemmes procédera la lettre G avec un service de six minutes ;

2° La partie de la gare à Haubourdin conservera la lettre H avec un service à huit minutes.

En outre, il y aura aux heures chargées, entre la gare et le mairie de Lens, un service à quatre minutes.

Souvenir Français

Dimanche, la Société de Souvenir Français, a donné une conférence-concert, au Palais Rameau, au profit de l'Œuvre de la Société.

M. Nicosse, secrétaire général, et fondateur de Souvenir Français, à Paris, présidait cette fête.

Etaient présents : MM. Ovignoux, président d'honneur du Comité de Lille ; Pejot, président ; Batteur, commandant des Canonniers sédentaires, lieutenant-colonel ; Conte, etc.

La musique des Canonniers sédentaires prêtait son concours.

M. Michel y a expliqué le but patriotique de la Société, qui est d'entretenir les tombes des marins et soldats.

Un concert a suivi cette conférence, concert en cours duquel nous avons eu le plaisir d'entendre Mlle Rousselle dans le grand air de *Thaïs* et la *Prière de Jeanne d'Arc*, de Gounod, et l'*Emulation Chorale* qui a obtenu un véritable succès.

Le Pari Mutuel

Nombreuses perquisitions

En vertu d'ordres reçus le matin même, tous les commissaires de police de la ville ont dans le journée d'hier, entre midi et deux heures, opéré des perquisitions dans les officines de paris clandestins ou dans les cafés que l'on supposait recevoir les paris aux courses.

L'émoi a été grand chez les bookmakers comme chez les joueurs, et la nouvelle de ces descentes de police, n'a tardé à se répandre en ville.

M. Geéblinger, commissaire de police du 1er arrondissement, a saisi chez M. Masson, facteur, place Rihour, de nombreux tickets ainsi qu'en millier de francs environ d'enjeux.

M. Masson, qui lui succédait il y a environ un an, pour le même motif, a été l'objet d'un procès-verbal.

A l'*Hôtel de Rouen*, tenu par M. Lemoire Louis, rue de Prier, Langevin, commissaire du troisième arrondissement, a également opéré une rafle de tickets.

Des perquisitions lutes chez M. Danotte, ancien garçon de café, bookmaker, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, ainsi que chez un de ses collègues de la rue Léon-Gambetta, ont amené la découverte de lettres de Paris. Comme M. Masson, ils se sont vu dresser procès-verbal.

Accident à l'abattoir

Dans la matinée d'hier, Léonard Dutrieu, 18 ans, tueur à l'abattoir, s'est grièvement coupé se poignet droit se sous le son travail.

On a pu heureusement arrêter le sang qui s'échappait abondamment de la blessure. Il a regagné son domicile après avoir reçu quelques soins.

Cycliste et piéton

Mme Julie Boite, femme Huroz, 64 ans, rue Saint-André, 129, passant, vendredi matin, vers neuf heures, rue de la Monnaie, a été renversée par un cycliste, M. Demey, peintre, qui venait de quitter son domicile, sis au n° 55 de la même rue.

La blessée porte des contusions paraissant peu graves.

BAUME VICTOR contre rhumatismes. 9 fr. le flacon.

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR
98, Rue Nationale, Lille

27

LE

VENTRILOQUE

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

L'ASSASSIN DE MARIETTE

— Est-ce ma faute si je suis gentille et si les hommes s'en aperçoivent ?... Vous devriez me être content, vous, monsieur mon mari, car enfin si j'en m'aime, cela prouve que je suis aimable...

— Très aimable pour tous ces galants que vous attirez dans mon logis par vos sourires et vos œillades !

— Puis-je répondre à leurs politesses par des propos grossiers et des procédés malséants ?

— Ils vous parlent de leurs espérances, et vous ne les décourages point !

— Pourquoi les décourager-ais-je ? Si je leur donne quelque espérance, ça ne me coûte rien et ça leur fait beaucoup de plaisir...

— De telle sorte qu'un de ces jours, où vous serez encore de plus fort humeur, je serai, moi...

— Cocu, oui !

— Eh ! madame, vous me comprenez de reste...

— Eh bien ! monsieur, après tout, que vous importe ?

— Comment ?.... Il m'importe beaucoup !...

— Parce que vous êtes un petit esprit... un homme plein de préjugés... Ce que vous redoutez si fort arrive quotidiennement à des gens qui vous valent et qui ne s'en portent pas plus mal.

— C'est possible, mais cela ne me convient point et ne m'arrivera pas !...

— Vous croyez ça !...

— J'en suis même sûr...

— Beaucoup de maris l'on dit comme vous, et ça leur arrivait tout de même... D'ailleurs, le moyen d'empêcher ce que femme veut ?...

— Vous ne me quitterez plus d'une minute ?...

— C'est ce que nous verrons !...

— Je veillerai sur vous nuit et jour !...

— Je m'en moque comme d'une gaîne.

— Vous êtes une insolente pécore !...

— Et vous un affreux tiran !

— Je fermerai les portes sur vous !...

— Je sortirai par la fenêtre.

— Il n'y a pas de fenêtre dans la prison où je vous mettrai !

— Ah ! je suis curieuse de voir ça !

— Eh bien, voyez-le donc tout de suite !

Et Sidi-Coco, en prononçant ces derniers mots, glissait sa poupée dans l'une des larges poches de son pantalon bleu.

C'est ici que la scène devenait d'abord absolument et irrésistiblement comique et ensuite poignante et tragique.

On croyait voir la petite figure s'agiter, se démener, se révolter dans son sachot d'étoffe...

On l'entendait murmurer d'une voix assourdie des plaintes, des supplications, puis, du dépaisen de la prière passer à celui de la fureur et proférer de grosses injures.

— Taisez-vous, impudente ! d'sait le ventriloque, taisez-vous, ou je vais vous réduire au silence en vous tordant le cou !

La poupée continuait, Sidi-Coco se mettait en devoir d'accomplir sa menace.

Alors s'échappaient de la poche des cris aigus à briser le tympan.

— A l'assassin ! au secours ! il me tue ! à mon aide ! arrêtez le scélérat ! !...

Ces cris féminins s'affaiblissaient vite. On croyait les sentir étranglés par une main de fer dans la gorge de la victime.

Lentement, peu à peu, ils se changeaient en râle.

Un comic final se faisait attendre et la poupée ne remuait plus.

Le brigadier se pencha vers son gendarme.

— J'en ai ma chemise trempée dans le dos !... lui dit-il à voix basse. La pauvre Mariette devait crier et râler comme ça la nuit passée, quand ce misérable lui coupait le cou, et ce soir il fait de cette agonie une farce de parade !... Ce n'est pas un homme, non, ma parole sacrée, c'est le diable !...

— Brigadier, vous avez raison... répliqua le subordonné.

Cependant la séance du ventriloque ne pouvait finir en laissant les spectateurs sous une impression si tristante.

Sidi-Coco, se reprochant d'avoir quelque peu manqué d'indulgence, tirait de sa poche la poupée sans connaissance et dont la tête pendait lamentablement, il lui tâtait le pouls, l'entourait de soins, la ranimait, la chapitrait, et en définitive pardonnait, pour le passé et pour l'avenir, à la très-grande joie des femmes qui, pesant à leurs maris, se disaient :

— C'est bien ça !! ils sont tous les mêmes !

Le succès du ventriloque fut complet.

Une triple salve d'applaudissements retentit au moment où il quittait la scène pour rentrer dans le coulisse et, quand il revint pour saluer le public, ses applaudissements redoublèrent.

— Jouis de ton reste, scélérat ! ! — pensa le sous-officier, — qu'est-ce qu'ils diraient tous ces imbéciles, si je leur annonçais illico que le farceur qui les charme tant est un futur guillotiné ?

Quelques exercices dont nous n'avons pas à nous occuper, et dans lesquels Sidi-Coco ne jouait aucun rôle, terminaient la représentation.

Les deux gendarmes, sans attendre davantage, quittèrent leurs places et allèrent se poster à la droite et à la gauche d'une ouverture pratiquée dans la toile et servant de porte de sortie aux artistes.

Ils étaient là depuis trois ou quatre minutes, quand un homme, qu'il leur sembla reconnaître malgré l'obscurité, quitte la baraque par cette porte.

Le brigadier, avançant d'un pas, lui barra le passage.

— Qu'est-ce que vous me voulez ? s'écria l'homme très surpris.

— Etes-vous le nommé Sidi-Coco, demanda le gendarme. — C'est à lui que j'ai affaire...

— Je suis Sidi-Coco en personne.

— Alors, pas de bruit, pas d'esclandre. Nous sommes en force, je vous en préviens... Toute tentative de fuite ou de résistance serait inutile...

— Encore une fois que me voulez-vous ?

— Je vous arrête au nom de la loi !

XXII

En entendant ces mots terribles, — « Je vous arrête au nom de la loi ! » — Sidi-Coco fit un bond et parut prêt à se mettre en défense.

Le second gendarme lui posa vivement la main sur l'épaule, tandis que le brigadier lui saisissait les bras.

Mais déjà le ventriloque avait repris un peu de sang-froid.

— Ah ! fi-il, je ne veux pas fuir... Dans le premier moment, vous comprenez, la surprise m'avait grimpé au cerveau... il fait noir... Je vous prenais pour des malfaiteurs. Je vais maintenant que vous êtes des gendarmes...

— Et que c'est nous qui les appréhendons au corps, légalement, les malfaiteurs ! dit le brigadier.

— Je n'ai commis aucune mauvaise action !.... reprit Sidi-Coco. Donc ici, il y a erreur...

— Possible... ça ne nous regarde pas... Vous débrouillerez votre affaire avec le juge d'instruction.

— Le juge d'instruction ! répéta le ventriloque. Quel juge d'instruction ?

— Celui qui a signé le mandat d'amener, parbleu !

— Vous avez un mandat contre moi ?

— Naturellement... Pour peu que vous en ayez envie, je vous le ferai voir...

— De quoi m'accuse-t-on ?...

— Quoi ! ce qui est de ça, vous devez le savoir mieux que moi, attendu que je l'ignore totalement...

— Où allez-vous me conduire ?

— A Rocheville.

— A Rocheville, balbutia le ventriloque d'une voix tremblante, puis tout bas, et comme s'il n'avait pas conscience de ce qu'il prononçait, il ajouta : — Ah ! ce que je craignais !... l'hommes parlé...

Le brigadier nota dans sa mémoire ces paroles étrangement semblables aux aveux que le trouble du premier moment arrache parfois aux criminels.

— En route ! dit-il ensuite, personne ne nous a vus mettre la main sur vous... — moins la chose fera de bruit, mieux ça vaudra...

(A suivre).